

L'ÉTAT DE SANTÉ DES SALARIÉS

gérer les conséquences de son altération

OBJECTIFS

- Faire face à une déclaration d'incapacité
- Maîtriser l'obligation de reclassement
- Comprendre les obligations du salarié et de l'employeur en cas d'arrêt maladie
- Savoir faire face à des arrêts à répétition
- Procéder au remplacement temporaire du salarié absent
- Préparer l'issue de l'arrêt de travail

CONTENU

1. Gérer les déclarations d'incapacité médicale

- La qualification de la visite
- Les interférences avec les arrêts de travail
- Les exigences attachées au constat d'incapacité
- L'avis et les préconisations du médecin du travail
- La contestation de l'avis du médecin du travail
- L'obligation de reclassement
- La démonstration des recherches effectuées
- Le refus du salarié et ses conséquences
- La procédure de licenciement ou de la rupture anticipée du CDD

2. État de santé et suspension du contrat de travail

- Obligation d'information et de justification
- Obligation de loyauté, ce qu'elle recouvre
- Obligation de maintien en tout ou partie de la rémunération
- La contre-visite médicale, des obligations spécifiques à l'accident du travail
- Les réactions face à l'absence du salarié

PUBLIC

Dirigeants
DRH/RRH
Assistants RH
Comptables
Juristes

PÉDAGOGIE

Pédagogie interactive
alternant : exposé, supports
pédagogiques, échanges

Ludo-pédagogie :
jeu de lois ou quizz

Grille d'auto-évaluation

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée
aux relations sociales

INTERVENANT

Un Avocat du cabinet

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44670660467 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTACT

03.67.10.31.27

strasbourg@ellipse-avocats.com



STRASBOURG



30 MARS 2021



3,5 HEURES



230 € HT



5 à 15 personnes



Accessible aux
personnes en situation
de handicap moteur